

RCS : CHALON SUR SAONE

Code greffe : 7102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00218

Numéro SIREN : 894 983 550

Nom ou dénomination : AB MACONNERIE GENERALE

Ce dépôt a été enregistré le 27/08/2021 sous le numéro de dépôt 3163

AB Maçonnerie Générale

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 500 euros

Siège social :
5 impasse de Bourgogne
71230 SAINT-VALLIER

RCS : CHALON SUR SAONE 894 983 550

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 23 AOUT 2021**

L'an deux mille-vingt-un,
Le vingt-trois août,
A 14 h 00,

L'associé unique de la société AB Maçonnerie Générale, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 €, a organisé une Assemblée Générale Ordinaire, 5 impasse de Bourgogne – 71230 SAINT-VALLIER.

L'actionnaire unique de la Société représente la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ahmed BELKHEDIM, Président.

ORDRE DU JOUR

- **Mise en sommeil de la société,**

Le Président dépose sur le bureau et met à sa disposition :

- la feuille de présence,
- le texte de la résolution proposée à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires lui ont été adressés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix la résolution suivante :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de mettre la société en sommeil à compter du 31 AOÛT 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'actionnaire.

Le Président,
Monsieur Ahmed BELKHEDIM,



Le Secrétaire,
Monsieur Ahmed BELKHEDIM,

